

en plaindre ; qu'il peut préluder, en maltraitant ses esclaves, à l'épouvante qu'il doit porter au jour du combat au milieu des tribus voisines. Une chose bizarre cependant, c'est qu'un enfant est d'autant plus illustre que le raz de sa mère est plus élevé, car c'est d'elle qu'il tire toute sa noblesse. Ce sont toujours des vieillards estimés par leur savoir, ou des *ariki* ou prêtres, qui président à l'éducation des fils des chefs ; ce sont eux qui les initient dans les secrets de leur théologie. Semblables aux anciens Scaldes du nord, leurs leçons, renfermées dans des sortes de stances cadencées, roulent sur les exploits des guerriers, sur le nombre de leurs victimes, sur le bonheur dont ils jouissent dans l'*Ata-Mira* ou paradis célesté. Vers douze ans ces jeunes adeptes assistent aux assemblées des chefs et écoutent leurs délibérations ; leurs caractères en prennent des habitudes méditatives et réfléchies ; ils sont avides de s'illustrer par quelques exploits. Nous avons été fort souvent étonnés de voir de jeunes garçons monter à bord, parcourir le navire en tous sens au milieu des matelots, sans montrer ni timidité ni surprise ; leur démarche avait déjà de l'assurance. A l'âge de dix-huit ou vingt ans, ils font partie de la tribu des guerriers ; ils se baignent alors une cabane à côté de celle de leur père ; ils se marient, et l'autorité paternelle cesse.

Les mariages se font par achat ; le futur doit faire des présens à la famille de la fiancée. La plupart des naturels, surtout ceux du commun, n'ont qu'une femme ; mais il paraît que la polygamie est permise aux chefs, car le fameux Songhi a plusieurs épouses. Tooni, chef de l'*hipah* près duquel la corvette *la Coquille* était mouillée, avait acheté la sienne, quoiqu'elle appartint à une famille distinguée, deux mousquets et un esclave mâle ; en retour on lui donna son épouse et un certain nombre de nattes faites en lin de la Nouvelle Zélande, et aussi trois esclaves femelles, destinées d'après le haut rang de sa femme à la servir. Les habitans de la classe commune font des présens de moindre valeur ; aussi n'ont-ils communément qu'une seule épouse. L'*ariki* consacre les mariages par une série de cérémonies religieuses. Les missionnaires protestans qui sont à la nouvelle Zélande, nous disent même qu'au moment de la naissance d'un enfant on pratique une sorte de baptême. Quoique la femme ne soit, aux yeux de ces belliqueux insulaires, qu'une créature d'un ordre secondaire et destinée à la conservation de l'espèce, ils la consultent cependant dans toutes les circonstances graves, et l'épouse de l'*ariki*, semblable aux Druidesses, partage le pouvoir sacerdotal de son époux.

Nous ne parlerons point de la légèreté avec laquelle ces peuples traitent ce que nous nommons *peudeur* : cette vertu est le résultat de la civilisation ; et le tableau que nous pourrions tracer des mœurs encore brutes de l'homme dans sa nature primitive, serait souvent fort plaisant sans doute, mais il effloucherait les esprits les moins difficiles.

L'amitié que se portent entre eux les naturels d'une même tribu est très-vive, et nous fûmes souvent spectateurs de la manière dont ils se la témoignent. C'est ainsi, par exemple, que lorsqu'un d'eux venait à bord et qu'il y rencontrait un ami qu'il n'avait pas vu depuis quelque temps, il s'approchait de lui dans un profond silence, appliquait le bout de son nez sur le sien, et restait ainsi pendant une demi-heure en mormentant d'un ton lugubre entre ses dents des paroles confuses ; ils se séparaient ensuite et agissaient le reste du temps comme deux hommes complètement étrangers l'un à l'autre. Les femmes observaient le même cérémonial entre elles, et l'on avouera que cette solution nasale, qui se nomme *ngi*, est une singulière politesse. Mais ce qui nous étonnait encore le plus, c'est l'indifférence que les naturels témoignent pour ceux qui, au milieu d'eux, se donnent ainsi des marques d'amitié.

Il est assez remarquable de voir les peuples asiatiques conserver dans toutes les circonstances de leurs plaisirs, cet air calme et solennel qui convient si bien à la dignité de l'homme.

Si les Zélandais montrent ainsi par leurs émotions qu'ils sont sensibles aux passions douces, l'histoire de leur vie entière prouve, d'un autre côté que nul peuple ne conserve et ne nourrit plus long-temps le désir de la vengeance. Un Zélandais semble avoir pour maxime que le temps ne peut effacer aucune offense, mais bien la vengeance seule. De ce principe vicieux, dont chaque naturel est imbu et qui fait la règle de la conduite politique des tribus, résultent ces haines et ces guerres perpétuelles qui désolent ces îles. La perte des parens ou des chefs distingués est vivement sentie par toute la tribu ; les habitans en deuil se livrent à une cérémonie lugubre qui dure plusieurs jours ; et lorsque le rang du défunt est élevé on sacrifie toujours des esclaves destinés à le servir dans l'autre monde. Les femmes, les filles et les esclaves femelles se déchiront le sein, les bras et la figure, en se sillonnant la peau avec une dent tranchante de chien de mer ; et celle-ci est toujours enbrée et pendue à l'oreille ; plus le sang risello de leur corps, plus cette offrande doit être agréable au mort ; de temps à autre et à une époque fixe, elles renouvellent ces marques de douleur. Lorsque nous demandions l'explication de cet usage aux jeunes filles, elles se bornaient à répondre : *Antona veut que nous pleurions*. Ces peuples professent pour les morts le respect le plus religieux ; ils les embaument avec un art qui n'est imité nulle part et qui est bien supérieur à celui qu'on employait en Egypte pour conserver les momies. Ils les enterrent d'ordinaire dans les tombeaux que chaque famille se réserve, ou, quelquefois pour les gens du commun, ils font ce qui s'appelle *tutere* et *Wakaatu*, en plaçant le cadavre dans une pirogue qu'ils lancent en pleine mer.

Chaque tribu de Zélandais forme une sorte de république, et chaque individu est indépendant de tout autre homme. Les districts sont régis par un chef direct, dont le titre n'est reconnu qu'à la guerre. Dans son village, il n'a aucun pouvoir particulier ni aucun ordre à donner à l'insulaire le plus vulgaire, seulement il ne fait rien, et il a droit de recevoir en nature une dime sur les provisions des autres familles ; mais il n'a, au reste, que les esclaves qu'il fait lui-même à la guerre, et n'a d'autres prérogatives que le tatouage qui dénote son rang et que personne ne peut porter. On ne lui témoigne aucun égard, aucun marque particulière de respect lorsqu'il arrive au milieu des guerriers. Les enfans d'un chef ne lui succèdent pas à sa mort ; ce sont ses frères dans l'ordre de leur naissance. Ordinairement on nomme chef celui qui possède la réputation la plus étendue de bravoure, d'intrépidité et de prudence. A l'armée, ses avis prévalent sur la manière d'attaquer. Il n'a, pour faire la guerre et pour assembler ses guerriers, d'autre moyen que la honte qui s'attache à ceux qui refusent de le suivre au combat ; rarement, lorsqu'il projette une invasion, arrive-t-il que l'avis qu'il donne soit expédition et des motifs qui l'y déterminent ne soient pas suffisans pour réunir les combattans.—Lorsque Atax (Dieu) demande la guerre, il n'y a jamais de partage dans les opinions. Les chefs de chaque tribu forment un conseil auquel sont admis les prêtres et même les simples combattans qui jouissent d'une réputation acquise à la guerre. Ce sont les corps des chefs tués dont on conserve la tête comme un étendard, qui servent d'holocauste dans les sacrifices. Leurs femmes sont remises à l'ennemi pour subir le même sort, ou elles se dévouent elles-mêmes. A leur mort naturelle on érige sur leurs tombeaux des victimes humaines.

La coutume la plus atroce que nous voyons à signaler est l'anthropophagie, que nul peuple n'exer-